



Le 05 septembre 2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 11 septembre 2024 à 19h30 en Mairie
La publicité de la séance sera assurée via une retransmission sur la page Facebook de la commune.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 10 juillet 2024.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Fixation des conditions de recrutement et de rémunération des agents recenseurs pour les opérations de recensement de la population en 2025
5. Demande de subvention Département de la Loire, appel à partenariat « Loire Connect » pour l'interconnexion des bâtiments communaux
6. Désaffectation et déclassement des stationnements de l'ancienne Poste
7. Renouvellement avec modification des conditions du bail avec Cellnex France
8. Extension des tarifs du périscolaire et de la restauration scolaire réservés aux habitants de Saint-Paul-en-Jarez au profit des agents communaux à partir du 1er septembre 2024
9. Approbation de la convention Plan du mercredi et Projet Éducatif de Territoire
10. Adoption du budget primitif du budget rattaché « Production d'électricité photovoltaïque » exercice 2024
11. Transfert d'une avance remboursable du budget principal au budget rattaché « production d'électricité photovoltaïque »
12. Approbation de la décision budgétaire modificative n°2 au budget principal – exercice 2024
13. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association équestre Team de la Corne Dorée
14. Attribution d'une subvention exceptionnelle aux Nouveaux Ateliers du Dorlay

Le Maire,
Kamel BOUCHOU

